



VILLE DE VERSOIX CALENDRIER 2025

SERVICE TRAVAUX, VOIRIE, ESPACE PUBLIC

STATISTIQUES 2023

Nombre moyen d'habitants en 2023 à Versoix = **13'703**

Tonnage ordures ménagères	2'501.76
Ordures ménagères en kilos par habitant	187.60
Tonnage déchets de jardin	565.85
Tonnage déchets de cuisine	129.84
Tonnage verre	353.22
Verre en kilos par habitant	25.80
Tonnage papier/carton	510.10
Papier / carton en kilos par habitant	37.30
Tonnage PET	29.92
PET en kilos par habitant	2.20
Total des déchets recyclés en kilos par habitant	149.20
Ordures ménagères en kilos par habitant	187.60
Total déchets en kilos produits par chaque habitant	336.80

Taux de recyclage atteint fin 2022 à Versoix

44.90 %

Page de couverture: balayeuse communale avec visuel pour la promotion du recyclage des cigarettes électroniques.

DÉCHETS LEVÉS PAR LA COMMUNE



Les ordures **ménagères**, dans des sacs plastiques, sont à jeter, du **lundi** au **samedi**, entre **7h00** et **20h00**, dans les conteneurs enterrés dédiés à ces déchets à disposition sur le point de collecte installé à proximité de votre domicile.



Les déchets de jardin sont à déposer dans un conteneur pour ce type de déchets, à sortir le matin du ramassage avant 7 h. **L'utilisation de sacs en plastique à usage unique est interdite.** Pour alléger la pénibilité inhérente à la vidange des sacs réutilisables en toile synthétique par les collaborateurs du sous-traitant de la Ville de Versoix, il est recommandé de ne pas les utiliser, et idéalement de les remplacer par des bacs roulants. Les déchets de jardin sont levés tous les mardis en mode porte-à-porte. Les branches doivent être mises en fagots d'une longueur maximale de 1,5 m et ne pas peser plus de 15 kg ; la section des branches ne doit pas excéder 10 cm.

Les déchets végétaux engendrés par la taille de platanes doivent être jetés à la poubelle avec les ordures ménagères pour être incinérés afin de lutter contre la propagation de la maladie du chancre coloré du platane.

Les sapins de Noël, **sans décoration**, peuvent être levés durant le mois de janvier à l'occasion de la levée hebdomadaire des déchets végétaux de jardin.



La ferraille est à déposer, le matin du ramassage avant 7 h, le 1^{er} jeudi de chaque mois, sauf aux mois de mai 2025 (vendredi 2 mai 2025) et janvier 2026 (vendredi 2 janvier 2026).

Le terme « ferraille » recouvre les déchets suivants : tous les objets métalliques, mais aussi les frigos, fours, cuisinières, congélateurs, lave-vaisselle, sèche-linge, lave-linge, câbles électriques, appareils électroménagers, ordinateurs, imprimantes, écrans, appareils électroniques, TV, vélos, cyclomoteurs, scooters.

Entre les levées mensuelles, la ferraille est à transporter à l'espace de récupération des Chânats à Bellevue*.

Offre débarras à consulter sur www.versoix.ch > Recyclage > Recyclage & Déchets > Déchets encombrants & Ferraille.



Les déchets encombrants sont à déposer, le matin du ramassage avant 7 h, le 1^{er} jeudi de chaque mois, sauf aux mois de mai 2025 (vendredi 2 mai 2025) et janvier 2026 (vendredi 2 janvier 2026).

Le terme « déchets encombrants » recouvre les déchets suivants : canapés, lits, fauteuils, matelas, armoires, meubles, objets ménagers volumineux (dont l'essentiel de la matière est du bois et/ou du plastique) et le mobilier de jardin (en bois ou en plastique) ; la page 27 présente ce qui n'est pas considéré comme des déchets encombrants.

Entre les levées mensuelles, les déchets encombrants sont à transporter à l'espace de récupération des Chânats à Bellevue*.

Offre débarras à consulter sur www.versoix.ch > Recyclage > Recyclage & Déchets > Déchets encombrants & Ferraille.

* voir plan page 21

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	30	31	1 Jour de l'An	2	3	4	5
1							
2	6	7  + Sapins de Noël sans décoration	8	9	10	11	12
3	13 😊	14  + Sapins de Noël sans décoration	15	16	17	18	19
4	20	21  + Sapins de Noël sans décoration	22	23	24	25	26
5	27	28  + Sapins de Noël sans décoration	29 😊	30	31 Fin autorisation utilisation souffleuses.		

L'astuce Zéro Gaspi du mois

 ZEROWASTE SWITZERLAND

Louer et ne posséder que l'essentiel

La location est un excellent substitut à l'achat pour les objets dont vous avez un usage ponctuel.

Cela permet de mutualiser les ressources et de diminuer l'encombrement à la maison.

La bonne adresse :

La Manivelle - www.manivelle.ch

Vacances scolaires du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025

SAKATRI



Les Sakatri gratuits pour les **personnes domiciliées à Versoix** (un Sakatri par ménage) seront à retirer à **partir du lundi 3 mars 2025** auprès de la Mairie de Versoix.

Horaire d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 8h00 - 12h00 et 14h00 - 16h30; vendredi 8h00 - 12h00 et 13h00 - 15h30

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
5	27	28 	29	30	31	1	2
6	3	4 	5	6  	7	8	9
7	10	11 	12 ☺	13	14	15	16
8	17	18 	19	20	21	22	23
9	24	25 	26	27	28 ☺		

L'astuce Zéro Gaspi du mois

 **ZEROWASTE**
SWITZERLAND

Upcycler et laisser le champ libre à sa créativité

Upcycler, c'est donner une nouvelle vie à ses objets en les détournant de leur usage initial ou en les améliorant.

Par exemple, transformer des bocaux en pots de fleurs.

Les bonnes adresses :

Tricochet, Ama K Bro, Caritas

Vacances scolaires du 24 au 28 février 2025

COLLECTE DES DÉCHETS DE CUISINE

**mais que
font ces
déchets**



**dans ce sac
poubelle?**



**leur place
est ici**










P'tite poubelle verte et sacs compostables disponibles dans votre commune



**c'est pourtant facile
de pas se tromper**



Les communes et l'Etat de Genève

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
9	24	25 	26	27	28	1	2
10	3	4 	5	6  	7	8	9
11	10	11 	12	13	14 ☺	15	16
12	17	18 	19	20	21	22	23
13	24	25 	26	27	28	29 ☺	30 02h00 Passage à l'heure d'été
14	31	<p>L'astuce Zéro Gaspi du mois</p> <p>Opter pour des contenants consignés</p> <p>Il suffit de ramener les contenants vides de vos boissons ou produits alimentaires au point de vente, pour récupérer une partie du prix sous forme de consigne. Ils seront nettoyés et réutilisés.</p>					

RESTAURANTS VERSOISIENS

Fermeture						Fermeture							
Amici Mieï				Route de Suisse 41	lu / ma midi + sa midi	022 779 09 09	Lake Geneva Hotel / O'Five				Route de Suisse 79	Ouvert 7/7	022 907 81 20
Chic Chicken				Route de Suisse 38	Ouvert 7/7	022 910 10 00	Le Pavillon Versoix				Route de Suisse 66	di soir hiver / lundi	022 755 15 81
Auberge du Lion d'Or				Route de Suisse 21	dimanche / lundi	022 755 22 98	Le Repère (CSV)				Route de l'Etraz 201	di soir / lundi	022 755 20 60
Au Fil de l'Eau				Route de Suisse 75	samedi / dimanche	022 552 71 72	Chicken up				Route de Suisse 135	Ouvert 7/7	058 563 35 10
Bolero Bistro				Ch. J.-B.-Vandelle 8	dimanche	022 755 16 54	Migrolino				Ch. J.-B.-Vandelle 1	Ouvert 7/7	058 563 35 10
Buvette Port-Choiseul				Ch. du Vieux-Port 20	du 01.11.19 au 31.03.20	022 779 03 23	Mumbai Delice				Route de Suisse 146	dimanche / lundi	076 548 44 43
Tea room Martel				Chemin de l'Ancien-Péage 1	dimanche	022 755 09 61	Özlem Kebab				Route de Suisse 32	Ouvert 7/7	022 755 42 36
Café Restaurant Le National				Route de Suisse 31	samedi / dimanche midi	022 755 55 52	Restaurant de Versoix				Route de Sauvigny 3	Ouvert 7/7	022 755 33 00
Chez Anthony / Les Gravines				Route de l'Etraz 144	dimanche soir lundi / mardi	022 755 34 98	Restaurant du Grand-Montfleury				Ch. de Montfleury 54	dimanche	022 779 32 51
Chez Zé				Route de Suisse 97B	samedi midi di + lun soir	022 755 31 83	Restaurant du Lac				Quai de Versoix 1	lundi / mardi / dimanche soir	022 779 31 00
Club Nautique de Versoix				Ch. des Gravières 35	lu / ma hiver 7/7 en été	022 755 35 10	Restaurant du Vieux-Port				Route de Suisse 129	lundi / mardi	022 755 15 99
Croc Loup				Passage J.-F. Deshusses 2	Ouvert 7/7	022 799 15 41	Restaurant Hong-Moon				Route de Sauvigny 1	Ouvert 7/7	022 755 19 26
Ecogia				Ch. d'Ecogia 14	sa / di + tous les soirs	022 730 38 00	Restaurant thai Supatra				Rampe de la Gare 11	samedi midi / dimanche	022 779 19 88
Happy Days Diner				Ch. de Pont-Céard 12	samedi + les soirs	022 779 00 00	Snack du Bourg				Rue des Moulins 1	dimanche	079 255 49 84
Koto Sushi				Grand-Montfleury 54	dimanche	022 755 03 34	Snoopy Snack				Ch. de Pont-Céard 12	Ouvert 7/7	022 755 57 85
L'Ardoise				Avenue Adrien-Lachenal 21-23	dimanche / lundi soir	022 755 43 48	Susho				Route de Suisse 17	lun midi / sa midi / di midi	079 953 20 21
La Cuisine de Sue				Route de Suisse 36	lu / ma / sa midi / di	076 463 63 36	Tea-room Guillaume Bichet				Ch. J.-B.-Vandelle 8A	Ouvert 7/7	022 755 10 05

Les restaurants dans le tableau ci-dessus sont les établissements ayant accepté de soutenir l'édition 2025 de ce calendrier.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
14	31	1	2	3 	4	5	6 19^e FESTICHOCH
15	7 	8	9	10	11	12	13 
16	14	15 	16	17	18 Vendredi Saint	19	20
17	21 Pâques	22 	23	24	25	26	27 
18	28	29 	30	L'astuce Zéro Gaspi du mois  			

Échanger pour consommer autrement avec le troc

Pratiquer le troc permet d'échanger des objets ou services dont vous n'avez plus l'usage contre ceux dont vous avez besoin.

Cela peut se faire entre amis, dans des groupes locaux ou sur des plateformes spécialisées.

Les bonnes adresses :

sipy.ch, vide-greniers.org

Vacances scolaires du 18 avril au 2 mai 2025












FESTICHOC[®]
FESTICHOC.CH














Retrouvez la 19ème édition du Festichoc les 05 et 06 avril 2025 !
Espace Lachenal, Versoix



Bouteilles à boisson en PET uniquement

DÉCHETS RECYCLABLES ET DÉCHETS NON RECYCLABLES












	Journaux, magazines, livres, enveloppes, papier pour imprimante, feuilles, emballages en papier ; cartons démontés et cartonnettes ; le papier doit être propre, pas nécessaire d'enlever les agrafes et trombones.	Recyclables	PDR + ESREC
	Briques de lait, de thé froid et de jus de fruits, mouchoirs, serviettes, nappes en papier, papiers et cartons souillés, feuilles autocollantes	Non recyclables	> poubelle
	Cartons d'emballage	Recyclables	Compacteur au PDR Lachenal – Carton démonté dans PDR + ESREC
	Bouteilles, bocaux et flacons sans fermetures, bouchons ou couvercles	Recyclables	PDR + ESREC
	Verres à boire, vases, verre de vitres, miroirs, porcelaine, terre cuite, grès, vaisselle cassée et céramique (se rendre à l'ESREC et mettre dans la benne à gravats)	Recyclables	ESREC
	Ampoules à incandescence et – si pas de possibilité de se rendre à l'ESREC – verres à boire, vases, verre de vitres, miroirs, porcelaine, terre cuite, grès, vaisselle cassée et céramique	Non recyclables	> poubelle
	Bouteilles et autres contenants avec sigle PET pour boissons (eaux, sodas, jus de fruits)	Recyclables	PDR + ESREC + magasins proposant mêmes articles
	Bouteilles et autres contenants avec sigle PET pour liquides alimentaires qui ne sont pas des boissons (huile, vinaigre) et non alimentaires (savon liquide, shampoing)	Non recyclables	> poubelle
	Boîtes de conserve, boîtes de crème, contenants d'aérosols vides (cosmétiques, désodorisants, déodorants), canettes de boisson, barquettes, feuilles de ménage, tubes de mayonnaise, moutarde, dentifrice, couvercles	Recyclables	PDR + ESREC
	Papiers d'emballage avec fines feuilles d'aluminium, matériaux composites : alu-plastique, alu-carton (brques de lait, thé froid et jus de fruits)	Non recyclables	> poubelle
	Toutes catégories piles et accumulateurs	Recyclables	PDR + ESREC
	Batteries et accumulateurs au plomb	Recyclables	ESREC
	Vêtements portables, propres et secs ; linges de maison (rideaux, draps, nappes) et chaussures	Recyclables	PDR + ESREC
	Vêtements sales ou mouillés, tapis	Non recyclables	> poubelle
	Huiles moteur ; huiles de friture	Recyclables	PDR Lachenal uniquement + ESREC
			
	Capsules de marque Nespresso	Recyclables	PDR + ESREC
	Capsules autres marques	Non recyclables	> poubelle

	Herbe coupée, feuilles mortes, branchages (diamètre maximum de 10 cm), fleurs fanées en pots, mauvaises herbes	Recyclables	ESREC + tournée hebdomadaire du mardi en mode porte-à-porte
	Restes sous forme liquide, solide ou en aérosol (peintures, vernis, pétrole, vieille essence, décapants, diluants, colles, pesticides, engrais, produits d'entretien, poisons pour animaux, produits chimiques divers)	Recyclables	ESREC
	Objets et emballages en matière plastique de ♻️ à ♻️ déchets en caoutchouc (tuyaux, élastiques)	Non recyclables	> poubelle
	Cartouches encre et toner	Non recyclables	> poubelle
	Radiographies	Non recyclables	> poubelle
	Cassettes vidéo et audio, CD et DVD	Non recyclables	> poubelle
	Médicaments, thermomètres	Recyclables	Pharmacies et drogueries
	Tubes néon, tubes fluorescents, LED et ampoules longue durée (économiques)	Recyclables	ESREC ou magasins proposant mêmes articles
	Bombes d'aérosols ou de sprays non vides	Recyclables	ESREC
	Appareils de bureau, de loisirs, appareils électroménagers, téléphones, téléphones mobiles, ordinateurs, écrans, imprimantes, TV-écran plat, TV avec tube cathodique, réfrigérateurs, congélateurs, cuisinières, aspirateurs, fours micro-ondes, fours, lave-vaisselle, sèche-linge, lave-linge, câbles électriques, radios, chaînes Hi-Fi, appareils électroniques, vélos, cyclomoteurs, scooters	Recyclables	ESREC ou jour levée « ferraille » 1 ^{er} jeudi du mois
	Sapins de Noël sans décoration	Recyclables	Janvier : Tournée hebdomadaire le mardi en mode porte-à-porte
	Gravats : briques, tuiles, carrelages, verres à boire, vases, verre de vitres, pierres, miroirs, faïence, céramique, porcelaine et autres matières minérales ne contenant pas de déchets spéciaux, vaisselle	Recyclables	ESREC
	Épluchures, reste de repas cuits ou crus (y compris viande, os, poisson, coquillages), aliments avariés (pain, produits laitiers, plats cuisinés (déballés), viande, poisson, fruits, légumes), coquilles d'œufs, de noix, d'amandes, de noisettes, de cacahuètes, fleurs et plantes d'appartement (sans le pot), marc de café, sachets de thé	Recyclables	PDR (voir page 7 collecte des déchets de cuisine)
	Crustacés, huile de friture (dans une bouteille en plastique), litières pour animaux, couches-culottes, sacs d'aspirateur, balayures, mégots de cigarette, bouchons	Non recyclables	> poubelle

PDR = Point de récupération

ESREC = Espace de récupération des Chênats à Bellevue - [Voir pages 20 - 21](#)

Poubelle = Déchets incinérables (ordures ménagères)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
18	28	29 	30	1 Fête du Travail  	2  	3	4
19	5	6 	7	8	9	10	11
20	12 	13 	14	15	16	17	18
21	19	20 	21	22	23	24	25
22	26	27 	28	29 Ascension	30	31	

**L'astuce
Zéro Gaspi
du mois**

ZEROWASTE
SWITZERLAND

Ne plus jeter, et réparer !

De nombreux tutos en ligne et ateliers de réparation (repair cafés) existent pour vous guider dans la remise en état de vos objets cassés, tout en évitant des déchets supplémentaires.

La bonne adresse :
Ge-repare.ch

Vacances scolaires - Pont de l'Ascension du 29 au 30 mai 2025

PUNAISES DE LIT



← → stade adulte
4 à 7 mm



← → stade de nymphe
3 mm



← → œufs
1.5 mm

AFIN D'ÉVITER TOUTE CONTAMINATION, NOUS VOUS RECOMMANDONS LES POINTS SUIVANTS :

- Ne jamais ramasser un meuble, un matelas ou tout autre objet abandonné sur le trottoir, car ils peuvent être contaminés.
- L'insecticide employé par les professionnels ne tue pas les œufs. Dès lors, une contamination peut se faire très facilement lors de la manipulation des objets.
- Éviter de faire entrer chez soi des objets d'occasion ou de récupération (en particulier la literie et les meubles rembourrés) sans les avoir méticuleusement examinés et nettoyés.
- Placer les vêtements d'occasion dans un sac en plastique scellé et le vider dans la machine à laver le linge pour un nettoyage à 60° C.
- Ne pas jeter à la rue les matelas, les meubles et les objets infestés sans qu'ils aient été, au préalable, hermétiquement emballés dans des housses disponibles gratuitement auprès de la Mairie en téléphonant au 022 775 66 00, sur lesquelles des autocollants, fournis, sont à coller avec la mention : « **ATTENTION cet objet a été jeté, car il est contaminé par des punaises de lit** ». Les déchets encombrants contaminés correctement emballés, annoncés auprès de la Mairie, sont levés, **sans frais**, par le sous-traitant de la commune, l'entreprise Transvoirie SA.

Toutes les informations concernant cette problématique sont disponibles sur le site de la République et Canton de Genève :

www.ge.ch/punaises-lit/savoir-identifier-punaise-lit

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
22	26	27 	28	29	30	31	1
23	2	3 	4	5  	6	7	8
24	9 Pentecôte	10 	11 	12	13	14	15
25	16	17 	18	19	20	21	22
26	23	24 	25 	26	27	28	29
27	30	<p>L'astuce Zéro Gaspi du mois</p> <p>ZEROWASTE SWITZERLAND</p> <p>Le vélo en toute liberté : louer à son rythme</p> <p>La location de vélo, lorsque vous en avez besoin pour des déplacements occasionnels, permet d'éviter d'acheter un vélo tout en bénéficiant des avantages d'un mode de transport écologique.</p>					 

A+A Désinfection,
spécialiste des **solutions de désinsectisation,**
est la **première entreprise suisse**
à avoir adopté la **détection canine**
dans son arsenal **anti-punaises de lit.**

Depuis plusieurs années déjà, nos traitements de désinfection ciblés respectent l'environnement en **favorisant les produits biologiques** et en adoptant des **méthodes alternatives** aux traitements chimiques.

 **APPEL GRATUIT : 0800 10 10 15**

aa-desinfection.ch



Localisation et configuration des points de collecte des déchets



Localisation



Configuration



VILLE DE VERSOIX 

GUILLAUME
BICHET

ARTISAN CHOCOLATIER & PATISSIER SUISSE

Chocolaterie, pâtisserie, tea room – chemin Jean-Baptiste Vandelle 8a – 1290 Versoix – www.guillaume-bichet.ch

mais que
fait cette
puff jetable



dans ce sac
poubelle?



sa place
est ici



c'est pourtant facile
de pas se tromper



Cet objet contient une
batterie au lithium-ion
inflammable. Ramenez-le
où vous l'avez acheté.

Les communes et l'Etat de Genève

ESPACE DE RÉCUPÉRATION DES CHÂNATS À BELLEVUE

L'ESREC (ESpace de REcupération) des Chânants est **uniquement** réservé aux ménages privés domiciliés sur le canton de Genève, qui peuvent y déposer **gratuitement** tous leurs déchets urbains communaux valorisables suivants :



En cas de déménagement, si vous ne pouvez pas attendre la levée mensuelle des déchets encombrants, **ne constituez pas une décharge sauvage**, mais déplacez-vous à l'ESREC des Chânants, ou faites appel à une entreprise privée.

Rappel : possibilité, sans obligation d'achat d'un nouvel appareil, de déposer les appareils hors d'usage auprès des commerces tenus de les reprendre gratuitement si leur type est proposé dans leur assortiment (article 4 alinéa 1 OREA).

LES DÉCHETS SUIVANTS NE SONT PAS ACCEPTÉS À L'ESREC DES CHÂNATS

- ordures ménagères
- cadavres d'animaux
- déchets d'origine hospitalière, médicale ou paramédicale
- épaves de voitures
- déchets industriels
- déchets d'amiante
- déchets spéciaux des artisans et des commerces
- plastiques

Les déchets provenant d'activités artisanales, d'associations ou d'entreprises ne sont pas acceptés dans les espaces de récupération cantonaux.

Plan | ESREC des Chânets à Bellevue

Chemin des Chânets · 1293 Bellevue
Téléphone : 022 420 91 11

Ouverture

Horaires de novembre à février

Fermé lundi

Mardi - vendredi de 14 h à 17 h

Samedi, dimanche et jours fériés
de 10 h à 17 h

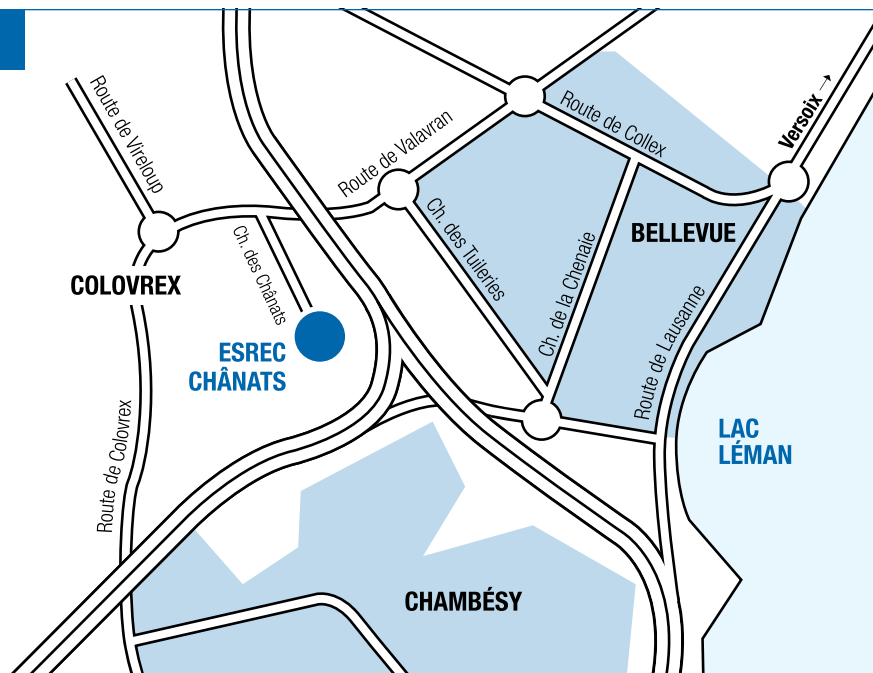
Ouverture











Horaires de mars à octobre

Fermé lundi

Mardi - vendredi de 15 h à 19 h

Samedi, dimanche et jours fériés
de 10 h à 17 h



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	30	1	2	3	4	5	6
27				 			
	7	8	9	10 	11	12	13
28							
	14	15	16	17	18	19	20
29							
	21	22	23 	24	25	26	27
30							
	28	29	30	31			
31							

**L'astuce
Zéro Gaspi
du mois**



Partager plus, pour consommer moins

Partager ses objets du quotidien (outils, électroménagers, livres, etc.) avec ses voisins, amis ou au sein de communautés en ligne permet d'éviter d'acheter des articles que vous utilisez rarement et de renforcer les liens sociaux.

La bonne adresse :

Pumpipumpe - www.pumpipumpe.ch

Vacances scolaires du 30 juin au 15 août 2025



N. BRIGHENTI S.A.

Votre expert en assainissement depuis 1861

- Nettoyage haute-pression
- Stations de pompage
- Canalisation - collecteurs
- Pompage de fosses
- Vidange hydraulique
- Caméra vidéo
- Toilettes chimiques
- Maçonnerie



022 779 02 02




24/24
DÉPANNAGE
7/7



brighenti.ch



brighenti@brighenti.ch



Chemin des Batailles 16 - 1214 Vernier












- Toitures végétalisées
- Jardins privés
- Places publiques et squares
- Rues piétonnes
- Grands parcs et promenades
- Voies vertes
- Cheminements piétons
- Sièges d'entreprises

- Organisations internationales
- Plantations d'alignement
- Terrains de sport
- Piscines et bassins d'agrément
- Espaces de rencontre
- Ecoles
- Sites naturels
- Renaturation de cours d'eau



BOCCARD
CRÉATEUR DE PAYSAGES
DEPUIS 1862

Boccard Parcs et Jardins SA
 Rte de la Croix-en-Champagne 6 - La Petite-Grave - 1236 Cartigny
 T. 022 798 43 43 - F. 022 791 05 52 - E. info@boccardsa.ch

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
31	28	29 	30	31	1 1 ^{er} août 2025	2	3
32	4	5 	6	7  	8	9 	10
33	11 	12	13	14	15	16	17
34	18	19 	20	21	22	23 	24
35	25	26 	27	28	29	30	31

L'astuce Zéro Gaspi du mois



Utiliser des contenants réutilisables

Les contenants réutilisables pour vos courses en vrac, boissons ou repas à l'emporter permettent de réduire les emballages à usage unique et s'intègrent facilement dans vos habitudes.



Les bonnes adresses :

Emportons Malin - www.ge.ch/teaser/emportons-malin, reCircle - www.recircle.ch

Vacances scolaires du 30 juin au 15 août 2025

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir
sur la gestion des déchets
à Versoix,

sans jamais avoir osé le demander :

www.versoix.ch

Informations disponibles en langues étrangères

VILLE DE VERSOIX 

mais que
fait ce
papier



dans
ce sac
poubelle?



sa place
est ici



c'est pourtant facile
de pas se tromper



Les communes et l'Etat de Genève

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE		
36	1	2 	3	4  	5	6	7 		
37	8	9 	10	11 Jeûne genevois	12	13	14		
38	15	16 	17	18	19	20	21 		
39	22	23 	24	25	26	27	28		
40	29	30 	<div style="background-color: #006633; color: white; padding: 5px; text-align: center;"> L'astuce Zéro Gaspi du mois </div> <div style="text-align: center; margin-top: 10px;">  </div>						

Rien ne se perd : revaloriser ses restes alimentaires

Transformer ses restes alimentaires en nouveaux plats créatifs ! Par exemple, des légumes cuits peuvent devenir une soupe ou une quiche, tandis que du pain rassis peut se transformer en pudding ou en croûtons.

Cela permet d'éviter le gaspillage alimentaire.

CE NE SONT PAS DES DÉCHETS ENCOMBRANTS...



Tous ces déchets sont à transporter auprès de l'espace de récupération des Chênats à Bellevue. *(voir pages 20-21)*

Prière de ne pas sortir ces déchets pour la levée mensuelle des déchets encombrants. (premier jeudi de chaque mois)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
40	29	30	1 Début autorisation souffleuses à moteur thermique 	2  	3	4	5
41	6	7 	 8	9	10	11	12
42	13	14 	15	16	17	18	19
43	20	21 	 22	23	24	25	26 03h 00 Passage à l'heure d'hiver
44	27	28 	29	30	31		

L'astuce Zéro Gaspi du mois

 **ZEROWASTE**
SWITZERLAND

Acheter d'occasion : une nouvelle vie pour les habits

Acheter ses vêtements d'occasion dans des friperies, boutiques de seconde main ou lors de vide-greniers permet de réduire la consommation de ressources naturelles.

COMPOST GRATUIT À LA STATION DE COMPOSTAGE À BELLEVUE

Auprès du GICORD (Groupement Intercommunal de Compostage de la Rive Droite du Lac)



Les habitants des communes de Versoix, Grand-Saconnex, Bellevue, Pregny-Chambésy, Genthod et Collex-Bossy peuvent se rendre sur cette place de compostage pour se fournir en compost aux conditions suivantes :

- **Localisation :** route de Collex en descendant sur Bellevue depuis le giratoire route des Fayards-route de Collex, par le premier chemin à droite après le passage sous l'autoroute A1.
- **Horaires d'ouverture :** lundi – mardi – vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- **Contact :** M. Philippe Betend au 022 849 80 58 ou 079 596 62 57 (exploitation)
- **Coûts TTC/tonne :** consulter les prix sur www.versoix.ch > Recyclage > Recyclage & Déchets > Compost à disposition (GICORD).

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
44	27	28 	29	30	31	1	2
45	3	4 	5 	6  	7	8	9
46	10	11 	12	13	14	15	16
47	17	18 	19	20 	21	22	23
48	24	25 	26	27	28	29	30

L'astuce Zéro Gaspi du mois

 **ZEROWASTE**
SWITZERLAND

Prolonger la vie de ses vêtements

Quand un vêtement est abîmé, on peut le réparer en recousant un bouton ou reprisant un trou.
Vous pouvez également confier vos vêtements à une couturière ou à un couturier si la tâche est plus complexe.

Cela prolonge leur durée de vie et évite le gaspillage textile.



EXTRAIT DE TEXTES LÉGAUX 1/2

Le règlement communal sur la gestion des déchets peut être téléchargé sur le site www.versoix.ch

Gestion des déchets

Collecte des déchets de jardin

Art. 26

1. Les déchets de jardins doivent être jetés en vrac dans des conteneurs dédiés à ce type de déchets ou dans des sacs conçus pour les déchets de jardins en toile tissée, réutilisables, facilement transportables (maximum 20 kilos) par le personnel chargé de la levée. **L'utilisation de sacs jetables, notamment en matière plastique, est interdite.**
2. Pour être déposés à même le sol, les branchages doivent être conditionnés en fagots d'une longueur maximum de **1,5 m**, et attachés de façon à être facilement transportables (maximum 20 kilos) par le personnel chargé de la levée.

Tranquillité publique

Art. 29

1. L'utilisation des PDR ne doit pas nuire à la tranquillité publique, en particulier par un usage bruyant.
2. Le dépôt de verre dans les PDR est autorisé, les jours ouvrables de 7 h à 20 h.

3. Tout dépôt de déchets est interdit entre 20h00 et 07h00 ainsi que les dimanches et les jours fériés toute la journée.

Le dépôt de déchets, quel qu'en soit leur volume et leur nature, sur la voie publique ou dans l'enceinte ou à proximité des points de collecte, ou sur le domaine public sont strictement interdits, sous peine d'amende de CHF 100.– à 500.–

Législation fédérale et cantonale relative aux déchets produits par les commerces, industries, restaurants, microentreprises et indépendants.

Obligations des entreprises

Conformément aux articles 32 et 32a de la loi fédérale sur la protection de l'environnement, à l'article 16, alinéa 1 de la loi cantonale sur la gestion des déchets et au règlement communal sur la gestion des déchets, toutes les entreprises établies sur le territoire communal doivent assumer les coûts de transport et de traitement de leurs déchets urbains incinérables (par contrats privés ou communaux), voir site internet www.versoix.ch > Recyclage > Gestion déchets entreprises > normes légales en matière de gestion des déchets en assumant les coûts relatifs aux transports et aux traitements.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
49	1	2 	3	4  	5 ☺	6	7
50	8	9 	10	11	12	13	14
51	15	16 	17	18	19	20 ☺	21
52	22	23 	24	25 Noël	26	27	28
1	29	30 	31 Restauration de la République	<div data-bbox="746 1066 1166 1177" data-label="Section-Header"> <h2>L'astuce Zéro Gaspi du mois</h2> </div> <div data-bbox="746 1209 970 1257" data-label="Image"> </div> <div data-bbox="1038 1091 1522 1458" data-label="Image"> </div>			

Le Furoshiki ou l'art d'emballer sans déchets

Le Furoshiki est un carré de tissu réutilisable très utile pour emballer vos cadeaux ou transporter vos affaires. Polyvalent et esthétique, il remplace le papier cadeau jetable et les sacs plastiques.

Loi pénale genevoise

Art. 11C Souillure

- 1 Sera puni de l'amende :
 - a) celui qui aura jeté ou abandonné des immondices, des liquides sales ou nauséabonds ou tout autre corps de même nature sur la voie publique, dans une promenade publique, contre un édifice jouxtant la voie publique, sur ou contre une installation appartenant ou contiguë à la voie publique;
 - b) celui qui aura laissé un animal placé sous sa surveillance faire ses besoins aux emplacements susmentionnés et omis d'effectuer les nettoyages requis par les circonstances;
 - c) celui qui, de toute autre manière, aura souillé le domaine public.

Règlement sur la salubrité et la tranquillité publiques

Art. 4 Substances corporelles

Il est interdit de cracher, d'uriner, de déféquer ou de projeter quelque autre substance corporelle sur le domaine public.

Art. 5 Mégots et gommes à mâcher

Il est interdit de jeter ou d'abandonner sur le domaine public des mégots de cigarette, de la gomme à mâcher ou tout autre corps analogue.

Art. 6 Ordures et détritrus

Il est interdit de jeter ou d'abandonner sur le domaine public :

- a) des sachets, bouteilles, canettes et autres emballages de toute sorte;
- b) des restes de repas;
- c) des journaux et autres imprimés;
- d) des débris et autres résidus de toute sorte.
- e) des ordures, immondices et autres détritrus de toute sorte.

Art. 8 Excréments animaux

- 1 Toute déjection animale, dont la consistance le permet, doit être ramassée au moyen d'un sachet ou d'un autre contenant analogue par la personne sous la surveillance de laquelle l'animal est placé.
- 2 Le nettoyage de toute autre déjection n'est pas requis, sauf en cas d'abus manifeste.
- 3 Est dispensée de ramassage et de nettoyage la personne dont l'animal fait ses besoins aux emplacements spécialement affectés à un tel usage.

Art. 33 Tondeuses à gazon et tronçonneuses

L'utilisation de tondeuses à gazon, de tronçonneuses ou d'autres appareils analogues dont le fonctionnement n'est pas silencieux est interdite :

- a) du lundi au vendredi avant 8 h et après 19 h;
- b) le samedi avant 9 h et après 18 h;
- c) le dimanche;
- d) les jours fériés selon le droit fédéral ou cantonal.

Art. 34 Machines à souffler les feuilles

- 1 L'utilisation de machines à souffler les feuilles dont le fonctionnement n'est pas silencieux est interdite entre le 1^{er} février et le 30 septembre.
- 2 Entre le 1^{er} octobre et le 31 janvier, l'utilisation de telles machines est interdite :
 - a) du lundi au vendredi, avant 8 h et après 19 h;
 - b) le samedi, avant 9 h et après 18 h;
 - c) le dimanche;
 - d) les jours fériés selon le droit fédéral ou cantonal;
 - e) sur les chemins forestiers.
- 3 À titre exceptionnel, le département chargé de l'environnement peut déroger aux restrictions d'utilisation prévues aux alinéas 1 et 2. Il perçoit un émoulement de 100 francs à 250 francs par autorisation délivrée.









Loi sur les routes

Art. 70 Murs et clôtures

- 1 Les murs et clôtures en bordure d'une voie publique ou privée ne peuvent, dans la mesure où ils sont autorisés, excéder une hauteur de 2 m. Le département peut exiger que les ouvrages autorisés soient distants jusqu'à 1,20 m du bord d'une voie publique ou privée. Il peut, en outre, exiger la plantation de végétation.
- 2 Dans les courbes et à l'intersection des routes ou lorsque la sécurité de la circulation l'exige, le département peut imposer la réduction de la hauteur des clôtures et des haies.

Art. 76 Taille des arbres et haies

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies doivent être taillées aux hauteurs fixées à l'article 70 et ne pas empiéter sur la voie publique.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	29	30	31 Restauration de la République	1 Jour de l'An 	2 	3	4
2	5	6  + Sapins de Noël sans décoration	7	8	9	10	11
3	12 	13  + Sapins de Noël sans décoration	14	15	16	17	18
4	19	20  + Sapins de Noël sans décoration	21	22	23	24	25
5	26	27  + Sapins de Noël sans décoration	28 	29	30 Fin autorisation utilisation souffleuses à moteur thermique	31	

L'astuce Zéro Gaspi du mois

 **ZEROWASTE**
SWITZERLAND

Acheter reconditionné et redonner vie à l'électronique

La solution pour prolonger la durée de vie des téléphones et ordinateurs par exemple. Ces produits sont vérifiés, réparés et nettoyés, offrant une alternative économique et écologique aux articles neufs.



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie · Route de Suisse 18 · 1290 Versoix	022 775 66 00
Horaires d'ouverture Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30	
Service Travaux, Voirie, Espace Public / Info déchets	022 775 66 43
Service des locations (salles et matériels) uniquement par téléphone lundi et jeudi de 9 h à 12 h	022 775 66 11
Police municipale	022 775 66 99
Office des autorisations de construire pour toutes les questions relatives aux constructions transformations et rénovations	022 546 64 00
Gendarmerie de Versoix	022 427 63 10
Info déchets Mairie de Versoix	022 775 66 00
Jaquier Service SA location de bennes	022 343 49 49
Serbeco location de bennes	022 341 15 20
Transvoirie (entreprise concessionnaire chargée de la levée des déchets) location de bennes et offre débarras	022 306 15 15
Lottner offre débarras	022 552 62 62
Compostière intercommunale du GICORD (Bellevue), M.Philippe Betend	022 849 80 58 / 079 596 62 57
CIDEC (déchets carnés : animaux morts, viandes et os avariés)	022 342 50 43
Info sur nuisibles, parasites et arbres	www.versoix.ch
Service cantonal de géologie, sols et déchets	www.ge.ch/dechets 022 546 70 70

Si vous souhaitez vous séparer d'objets encore en bon état (meubles, appareils électriques, vêtements, etc.) pensez aux œuvres caritatives :

Armée du salut · Chemin Barde 6, 1219 Le Lignon · 022 736 15 80 · www.brocki.ch/geneve

Caritas Genève · Rue de Carouge 53, 1205 Genève · 022 708 04 44 · www.caritas-regio.ch/fr/a-propos-de-caritas/geneve

Centre Social Protestant · Rue du Village-Suisse 1, 1205 Genève · 022 807 07 00 · www.csp.ch/geneve

Communauté d'Emmaüs · Route de Drize 5, 1227 Carouge · 022 301 57 57 · www.emmaus-ge.ch

Croix-Rouge genevoise · Route des Acacias 9, 1227 Genève · 022 304 04 04 · www.croix-rouge-ge.ch

Association Réalise (matériel informatique en état de fonctionner) · Rue Viguet 8 · 1227 Les Acacias · 022 308 60 10

Numéros d'urgence

Police 117 / Pompiers 118 / Urgences, médecins, ambulances 144

022 306 15 15

124 tonnes de déchets organiques
collectées dans la Ville de Versoix en 2023
ont permis d'économiser 16t Co₂ équivalent
soit 70'000 km en voiture !



Les restes de repas, les épluchures
de fruits et de légumes, les coquilles
(œufs, noix, etc.), le pain sec, le marc
de café...

N'en
perdons
pas une
miette !

Transvoirie
Helvetia environnement

www.transvoirie.ch

